
Pièce 5.4 : LISTE DES BATIMENTS AGRICOLES POUVANT CHANGER DE DESTINATION

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat et
Plan de Déplacement Urbain - PLUiHD

**Modification de droit commun n°1
approuvée le 3 mars 2026**



CARTOGRAPHIES DES BATIMENTS AGRICOLES SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION SELON L'ENQUETE AGRICOLE CONDUITE AUPRES DES EXPLOITANTS

En application de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme, le PLUiHD de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing désigne dans son règlement écrit et graphique les bâtiments agricoles qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Les bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination sont cartographiés ci-après.

Commune : Amilly

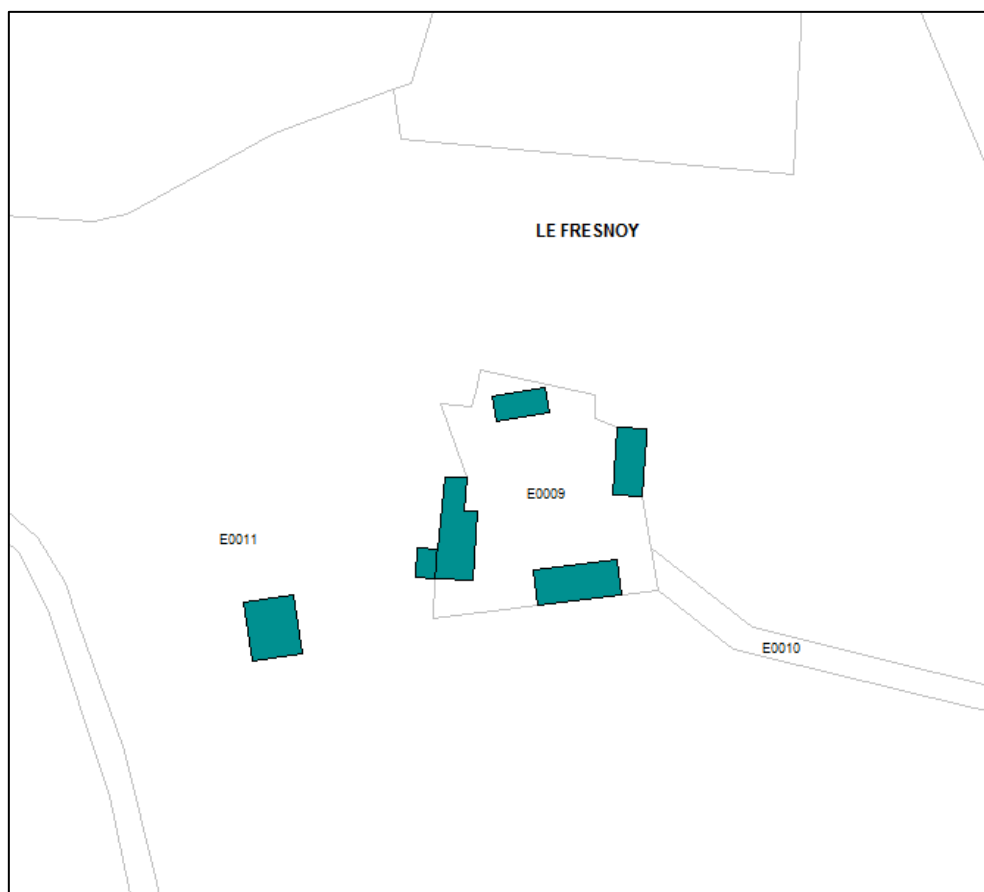


Commune : Chevillon-sur-Huillard

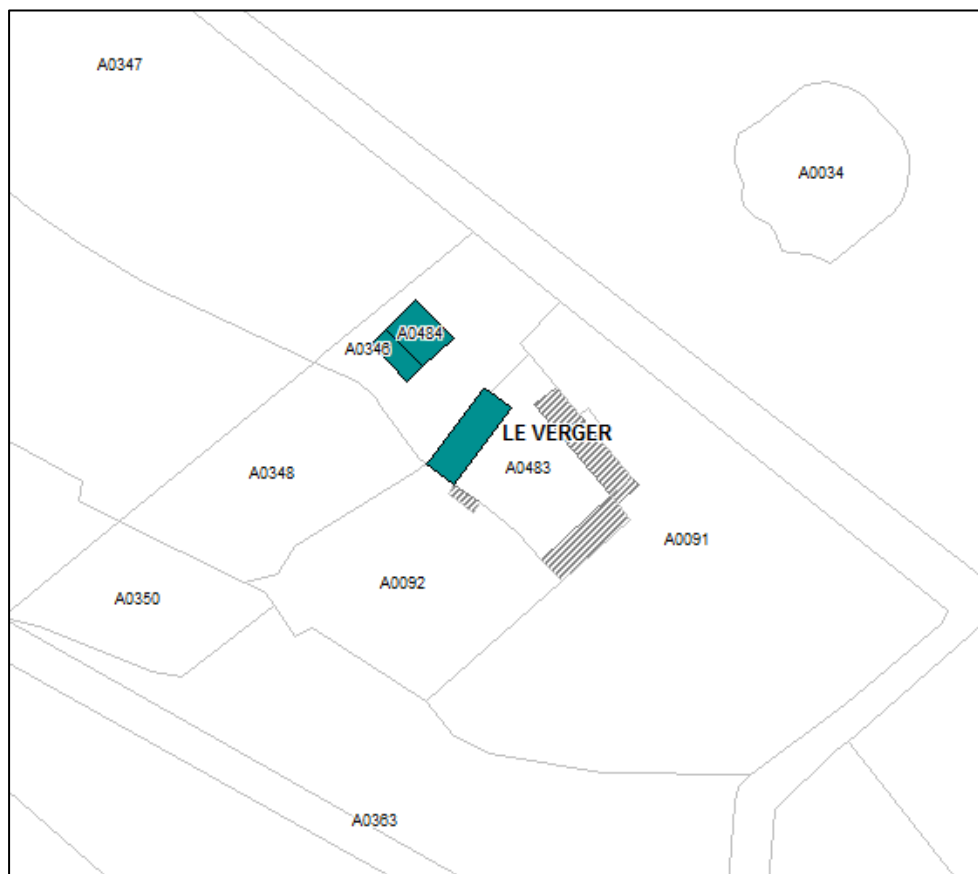


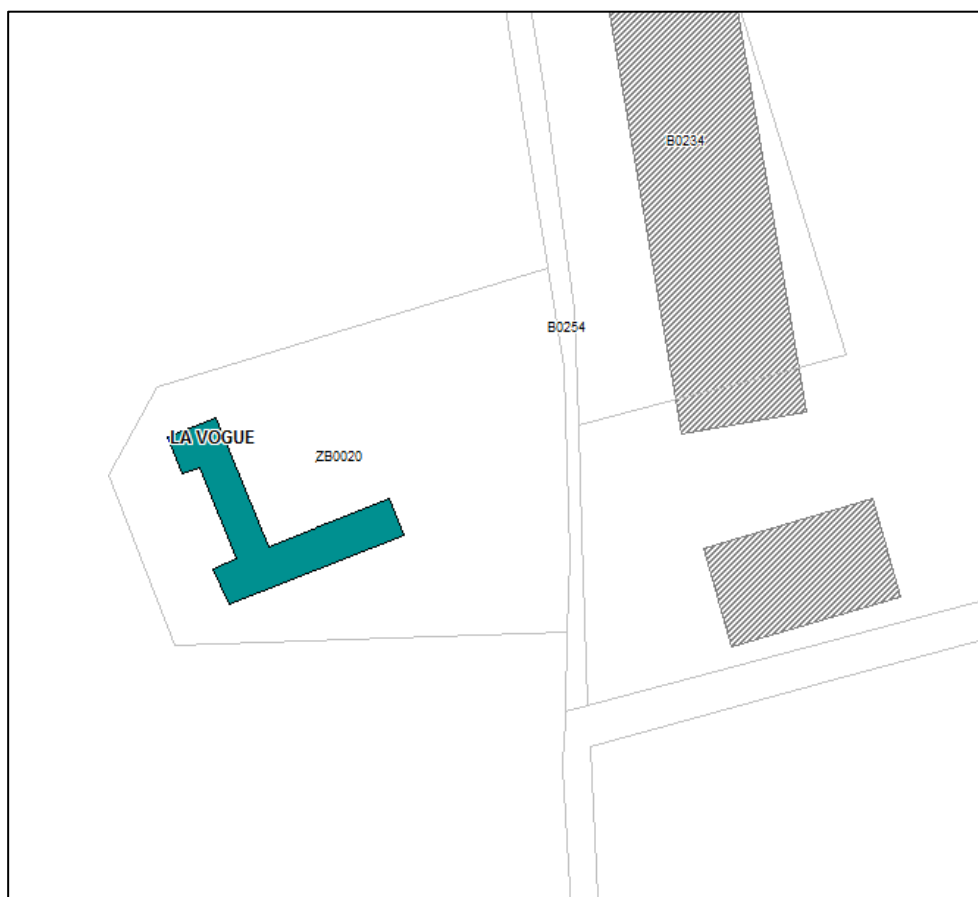


Commune : Conflans-sur-Loing

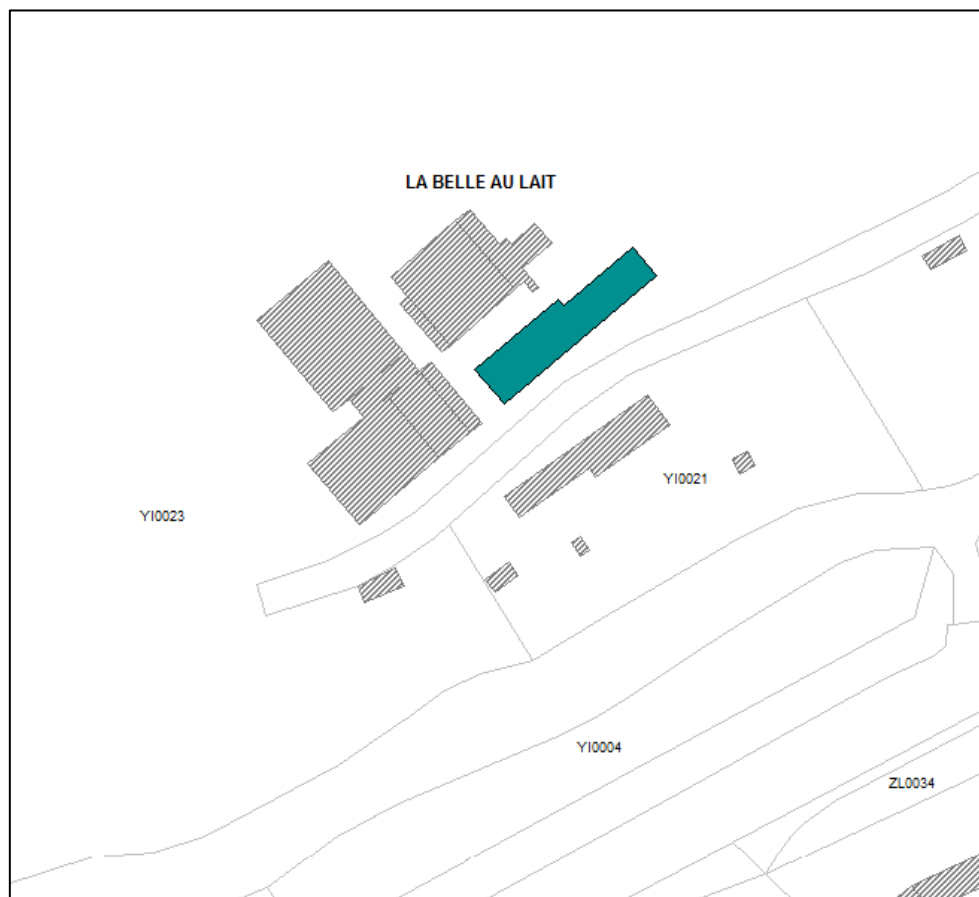


Commune : Mormant sur Vernisson





Commune : Pannes





Commune : Paucourt



Commune : Villemandeur





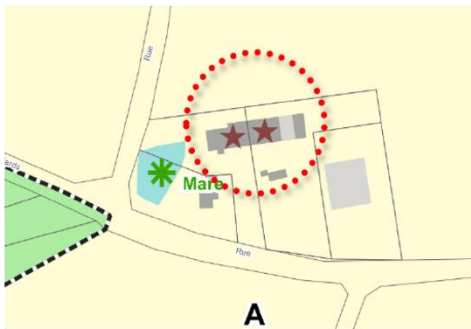
Commune : Vimory



BATIMENTS AGRICOLES SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION AJOUTÉS DEPUIS L'APPROBATION DU PLUIHD

En application de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme, le PLUiHD de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing désigne dans son règlement écrit et graphique les bâtiments agricoles qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Lors de la modification de droit commun n°1, trois bâtiments supplémentaires ont été identifiés en tant que changement de destination autorisé comprenant les caractéristiques suivantes :

Amilly	
Parcelles	Destination visée
AP 384 et 385	Habitation
Bâtiment concernée	Zonage modifié
	

Paucourt	
Parcelles	Destination visée
B 346	Salle de spectacle et résidence d'artiste
Bâtiment concernée	Zonage modifié
	